

Annonces - Vente de biens communaux

La Mairie met en vente plusieurs biens immobiliers situés dans la commune.

- **16 rue Louis Choix**, un terrain en zone pavillonnaire d'une superficie d'environ 1 003 m², comprenant un pavillon d'une superficie de 79,68 m². Cette vente est conditionnée à la démolition et au désamiantage du bâtiment existant au frais de l'acquéreur.
-

- **26 rue Paul Langevin**, un terrain en zone d'activités économiques d'une superficie d'environ 1 661 m². Ce terrain requiert la mise en place d'un mur de soutènement en limite de propriété à la charge de l'acquéreur.
-

- **47 rue Marcel Bourgogne**, un terrain en zone pavillonnaire d'une superficie d'environ 102 m² comprenant un pavillon de deux niveaux, une cave ainsi que des combles non-aménagés. Au regard de l'état de dégradation du pavillon, des travaux notamment sur la structure du bâtiment, sont à prévoir pour rendre habitable le bien.
-

Pour déposer un dossier de candidature, nous vous invitons à prendre contact avec les services de la Mairie, par voie postale :

**Mairie de Garges-lès-Gonesse,
8 place de l'Hôtel de Ville,
95140 GARGES LES GONESSE**

Ou par voie électronique, à l'adresse mail suivante : urbanisme@villedegarges [dot] com.

L'ensemble des documents listés ci-dessous vous sera demandé :

- La fiche renseignement Acquéreur disponible ci-dessous, remplie
- Une proposition d'achat signée
- Photocopie d'une pièce d'identité ou de la carte de séjour
- Les deux derniers avis d'imposition
- Si vous êtes marié ou pacsé : Copie du livret de famille et contrat de mariage
- Si l'achat se fait à crédit : Simulation d'investissement
- Si l'achat se fait au comptant : Attestation de la part de l'établissement bancaire pour disponibilité des fonds

Votre dossier sera traité une fois l'ensemble des pièces reçues et une réponse vous sera apportée dans les plus brefs délais.

Téléchargements

[fiche_renseignements_acquereurs.pdf](#) 1000.98 Ko

[Vivre à Garges](#)

Publié le 03/11/2021